



Démission et préavis dispensé par l'employeur

Par **segado**, le **16/02/2008** à **20:07**

Je suis cadre commercial.

j'ai présenté ma démission à mon employeur le 14 Janvier 2008 mon préavis se termine le 13 Avril inclus.

Dépendant de la convention collective de la métallurgie je bénéficie de 50 heures par mois pour recherche d'emploi.

Mon employeur veut me dispenser du préavis restant et me le régler ainsi que les 150 heures de recherche d'emploi (50 x 3mois de préavis.)

Je n'ai rien demandé.

Pendant cette période mon employeur ne veut pas me libérer de toutes obligations et m'oblige de ne pas avoir de relations avec d'autres entreprises.

Suis-je obligé d'accepter?

Puis-je à ce moment -là exiger de faire mon préavis normalement ou demander un courrier me dégageant de toutes obligations.